



Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

CCIG info

Commerce international

L'ambassadeur Didier Chambovey livre son analyse du contexte actuel de multi-crisis.

► PAGE 4

Formation

Il importe de se préparer à la loi sur la protection des données, en vigueur dès le 1^{er} septembre 2023.

► PAGE 5

Développement durable

Le Meyrin Economic Forum souffle ses dix bougies. Interview de ses responsables.

► PAGE 6



PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ ET LA SUCCESSION DE VOTRE ENTREPRISE

- N°1 en Suisse
- 2000 produits

- 20 agences
- 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

www.remicom.com

Gestion d'entreprise

Rapport extra-financier: les entreprises concernées ont encore une année pour le rendre

Entrée en vigueur en 2022, l'ordonnance relative à la transparence sur les questions non financières s'appliquera de manière contraignante pour l'exercice 2023. Les grandes entreprises seront tenues de rendre un rapport sur les questions environnementales, sociales et de droits humains notamment.



L'initiative populaire « Pour des multinationales responsables » avait été acceptée à une courte majorité par le peuple en novembre 2020, mais face aux cantons, elle avait été refusée. Cela avait entraîné l'entrée en vigueur du contre-projet introduisant un devoir de diligence relatif notamment aux droits humains et à l'environnement. Les chapitres relatifs aux opérations concernant la protection de minerais et de métaux provenant de

zones touchées par des conflits armés et au sujet du travail des enfants sont traités séparément.

Qui est concerné ?

Les entreprises répondant aux critères suivants :

- les sociétés d'intérêt public (au sens de l'art. 2, let. c de la loi sur la surveillance de la révision) ;
- les sociétés qui, conjointement avec une ou plusieurs entreprises suisses ou étrangères qu'elles contrôlent,

atteignent un effectif minimum de 500 emplois à plein temps en moyenne annuelle au cours de deux exercices consécutifs, et ;

- les sociétés qui, conjointement avec une ou plusieurs entreprises suisses ou étrangères qu'elles contrôlent, dépassent au moins l'une ou l'autre des valeurs suivantes au cours de deux exercices consécutifs :
– 20 millions de francs de bilan total,

suite page 2

SPGI COMMERCIAL
PROPERTY
ADVISORS

SKYLAB

Chemin du Pré-Fleuri 5

Surfaces de 290 m², 500 m², 650 m² et 1'560 m²
Locaux neufs de standing
Surfaces lumineuses semi-aménagées
Nombreuses places de parc disponibles
Grande diversité de services (conciergerie, restaurant)
Crèche de 60 places sur site
Disponibilité immédiate
Au cœur de la ZI de Plan-les-Ouates

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Juliette Bouverat 022 707 46 66 | jbo@spgi.ch

À louer

Surfaces
administratives
&
« High-Tech »
dès 290 m²



IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN &
WAKEFIELD

NATHALIE HARDYN
directrice du Département politique



Les planètes alignées pour l'économie

ÉDITORIAL

En ce mois de juin 2023 débute une nouvelle législature, dont la CCIG se réjouit qu'elle soit entre les mains d'une double majorité, au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, qui devrait se montrer à l'écoute des entreprises genevoises.

Ainsi que le relevaient les auteurs de l'étude « Des conditions cadres toujours favorables à Genève ? »*, si l'on veut préserver et développer l'attractivité de Genève, une marge de progression existe, en particulier sur le plan de la fiscalité, des infrastructures de transport et de la formation professionnelle et continue.

Tous ces points furent mentionnés par le président du Gouvernement, Antonio Hodgers, à l'occasion de l'investiture du nouveau Conseil d'Etat le 31 mai et il faut s'en réjouir. Tout comme il faut se réjouir de la belle place accordée à l'économie dans le discours présidentiel qui reconnaît que toutes les entreprises, de l'indépendant à la multinationale en passant par la PME, ont leur place et leur importance car « elles font la réussite de Genève ». On retiendra également que le Conseil d'Etat « veut soutenir par des mesures fortes celles et ceux qui prennent le risque d'entreprendre », notamment au moyen d'un allègement de la fiscalité de leur outil de travail et une diminution des lourdeurs administratives: deux dossiers que la CCIG défend depuis longtemps.

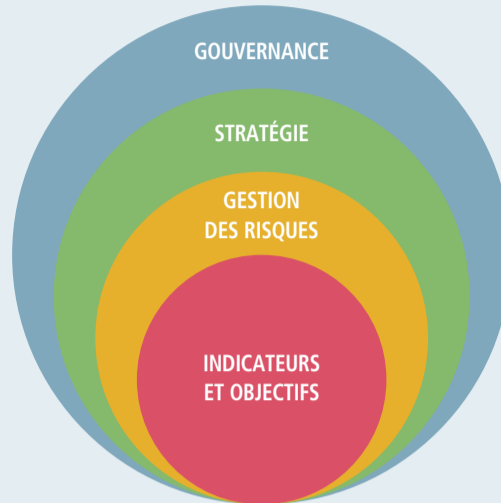
La page de la pandémie de COVID-19 et de ses effets néfastes sur de larges pans de l'économie genevoise semble aujourd'hui tournée. Globalement, celle-ci se montre résistante et résiliente, comme le révélait la 23^e Enquête conjoncturelle de la CCIG en mars dernier. Evolution du volume d'affaires encourageante, rentabilité en hausse, les prévisions pour 2023 sont également plutôt optimistes.

Cependant, la poursuite de la guerre en Ukraine, les risques de pénurie d'énergie, les difficultés d'approvisionnement, le manque de main-d'œuvre, la hausse des taux d'intérêt, l'inflation sont autant de nuages inquiétants qui assombrissent le ciel économique genevois.

Le nouveau Conseil d'Etat aura donc fort à faire pour soigner l'attractivité de Genève, et ainsi assurer la pérennité des recettes fiscales, seules à même de financer l'Etat social dont une partie de la population genevoise a besoin.

► suite de la page 1

TRANSPARENCE SUR LES QUESTIONS NON FINANCIÈRES



GOUVERNANCE

Rôle du Conseil d'administration, des comités et de la direction dans la gestion et l'intégration des questions liées au climat.

STRATÉGIE

Risques et opportunités liés au climat et évaluation de leur impact sur l'organisation, avec la définition de la stratégie d'adaptation.

GESTION DES RISQUES

Processus mis en place par l'organisation pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux climats sur la base de scénarios d'analyse des risques.

INDICATEURS ET OBJECTIFS

Informations quantitatives sur des aspects environnementaux pertinents (empreinte carbone ou d'autres gaz à effet de serre, consommation d'énergie et d'eau par exemple) et cibles de réduction des émissions.

– 40 millions de francs de chiffre d'affaires.

Il est à noter qu'une entreprise doit cumuler les critères d'effectifs (de 500 emplois EPT) et de valeurs pour entrer dans le cadre de la nouvelle législation. En revanche, concernant la valeur, les critères sont alternatifs.

Que doit contenir le rapport ?

C'est à l'article 964, au chapitre VI du trente-deuxième titre du Code des obligations que l'on trouve le détail. Intitulé « Transparence sur les questions non financières », le chapitre se réfère aux aspects environnementaux (en matière de CO₂ notamment), aux questions sociales, de personnel, de respect des droits humains et de lutte contre la corruption.

Les entreprises ont jusqu'au 30 juin 2024 pour rendre leur rapport. La loi ne précise pas de standard, de norme ou de certification spécifique à suivre; néanmoins, lorsqu'une entreprise décide d'en suivre une, elle doit le faire dans son intégralité

et s'assurer que tous les aspects requis par la loi sont couverts. Les obligations de transparence pour les entités actives dans l'extraction de matières premières font l'objet d'un rapport distinct, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 (et s'applique pour l'exercice 2022).

Pour quels risques ?

Pour les aspects relatifs au climat, les entreprises auront un délai d'un an supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2025, pour l'adopter selon les recommandations présentées ci-dessus (voir infographie). Selon l'art. 325 du Code pénal suisse, l'inobservation des prescriptions relatives à l'établissement du rapport est punie par la loi. Une amende de 100 000 francs ou plus devra être payée par quiconque a intentionnellement :

- fourni de fausses indications dans les rapports visés aux art. 964a, 964 et 964 du Code des obligations ou omis d'établir ces rapports;
- contrevenu à l'obligation de conservation et de documentation des rapports visés aux art. 964c et 964 du Code des obligations.

Pour les petites entreprises qui publient pour la première fois des informations non financières, il peut être utile de se concentrer sur les éléments clé exigés par la loi. En revanche, les plus grandes entreprises pourront bénéficier d'un accompagnement lors de leurs premières démarches, particulièrement si elles appliquent des normes de rapport spécifique ou ont des liens avec une clientèle située dans la zone de l'Union européenne. En effet, la législation européenne relative aux rapports extra-financiers est plus restrictive qu'en Suisse; pour le critère de l'effectif, les sociétés ne doivent compter que 250 EPT (contre 500 en Suisse) pour être soumise à la loi.

Avec des demandes croissantes de différentes parties prenantes (clients, investisseurs, législateurs), l'obligation de rapport tend à s'élargir aux petites et moyennes structures. C'est l'occasion pour de nombreuses entreprises, soumises ou non à la législation, de s'emparer du sujet. Car comme le dit le proverbe: prévoir rend le pas assuré. ■

SPGI COMMERCIAL
PROPERTY
ADVISORS

Vernier

Chemin de l'Émeraude 10

Locaux aménagés prêts à l'emploi
Rez-de-chaussée grande hauteur dès 250.-/m²/an
Étages dès 220.-/m²/an
Accès quais camions et camionnettes
Monte-charges 6T de grande capacité
Proche de la gare de Meyrin et des commodités

metiersvernier.ch

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Anne-Pascale Marchand 022 707 46 66 | apm@spgi.ch

À louer

M
METIERS
VERNIER

Locaux de type
ateliers artisanaux
et industriels
dès 220 m²

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN &
WAKEFIELD

Disponible juin 2024

Rencontres du Management durable

PME : comment financer sa transition durable ?

De nombreuses entreprises se montrent sensibles aux enjeux liés à la transition durable. Cependant, trouver les moyens de la financer n'est pas toujours évident. Organisée début mai à la CCIG, la dernière Rencontre du Management durable (RMD) a permis aux entreprises présentes de se renseigner sur les solutions de financement à leur disposition en matière de durabilité.



De gauche à droite: Julien Boucher (Environmental Action); Alexandre Epalle (DG DERI); Jeannette Morath (ReCircle); Bertrand Donninger (Banque alternative suisse); Nathalie Hardyn (CCIG); François Sibille (HEG Genève); Pierre Queloz (Office fédéral de l'environnement).

En tant que chef suppléant de la section Innovation à l'Office fédéral de l'environnement, **Pierre Queloz** a énoncé les différents instruments qui existent sur le plan national pour encourager ce secteur. En Suisse, il existe toute une gamme de financements : au-delà des garanties bancaires, on trouve un cautionnement de prêts, des fonds technologiques, mais surtout Innosuisse. Les bénéficiaires de ce programme sont issus d'horizons divers : 42 % des subventions sont attribuées au secteur privé, pour la plupart à des PME. Plus d'un tiers des bénéficiaires sont issus de la communauté scientifique et un quart du monde des associations, fondations et établissements de droit public. Les entreprises peuvent participer au développement de l'innovation en tant que partenaire principal, ou la tester en tant que partenaire commercial. Elles peuvent également s'engager dans le cadre de projets pilotes ou de représentation lors de salons. Les dirigeants intéressés peuvent notamment se renseigner sur les conditions, les critères d'attribution et de remboursement sur le guide Innosuisse ou auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

L'un des programmes d'incitation en matière de durabilité a ensuite été présenté de manière plus détaillée par **Julien Boucher**, CEO d'Environmental Action. Il a parlé de Reffnet, programme de conseil soutenu par la Confédération pour aider les entreprises à gérer efficacement leurs ressources. Toutes les entreprises dont le site se trouve en

Suisse ou au Liechtenstein et n'ayant pas encore bénéficié de conseils peuvent solliciter une consultation Reffnet. L'entreprise peut bénéficier de trois premières journées de conseil gratuites, d'une valeur totale de 4000 francs. Ce premier état des lieux permet à l'entreprise d'identifier les moyens de réaliser des économies de matériaux et de coûts, tout en maintenant sa compétitivité. Un premier plan d'action à la gestion efficace de matières premières et d'énergie est élaboré à la suite de cette consultation. L'entreprise peut ensuite décider de le mettre en œuvre, de manière accompagnée ou non. Cette prestation de conseil non contraignante a été très appréciée par les entreprises bénéficiaires, comme l'a illustré la société ReCicle, fondée par **Jeannette Morath**, qui propose une alternative écologique à la vaisselle jetable avec des contenants réutilisables de qualité. On en trouve désormais au sein d'enseignes telles que la Coop ou la Migros, mais aussi dans des restaurants et des échoppes. Bénéficiaire du programme Reffnet, Jeannette Morath a pu donner à ses produits une approche durable et locale, optimisant ainsi l'utilisation des ressources. Si son modèle d'affaires, peu répandu il est vrai au départ, a peine à convaincre les investisseurs, une amorce financière de la Confédération et une campagne de crowdfunding lui ont permis de faire décoller sa société. Son service, basé sur un abonnement mensuel, permet de fidéliser sa base de clients et de favoriser le réemploi des matériaux. L'entreprise a connu un bel essor et son impact sur l'en-

vironnement est important, avec 15,5 millions de contenants jetables évités. Avec 2500 restaurants partenaires, l'entreprise peut envisager sereinement la prochaine étape : le lancement de la Box Pizza, qui devrait certainement rencontrer un joli succès. Le témoignage de ReCircle a également permis de mettre en avant l'aspect financier de cette démarche.

Responsable Financement à la Banque alternative suisse (BAS), **Bertrand Donninger** a souligné la nécessité d'évaluer différemment les

critères de profits ou de risques face à des modèles d'affaires fondés sur des principes durables. Il a notamment mis en avant deux exemples soutenus par la BAS avec succès, bien que leur modèle d'affaires soit différent d'une approche purement basée sur le profit à court terme. Magic Tomato et ID Swatch ont ainsi été aidées à leurs débuts par cette institution. Si leur profil de risques et de rendement ne corres-

pondait pas aux profils traditionnellement soutenus, leur fort potentiel d'impact en matière de durabilité et leur projet économiquement viable montrent que les outils financiers d'évaluation doivent évoluer pour prendre en compte la dimension de soutenabilité sur le long terme. Et finalement, il est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes que les activités des entreprises puissent se poursuivre sur le long terme. ■

Toutes les informations relatives aux présentations peuvent être retrouvées sur le site de la CCIG : <https://tinyurl.com/RMDMai2023>.

Choisir, c'est agir.

Notre contribution au développement d'une électricité plus verte et locale.

sig-vitale.ch naturemade

Découvrir des projets soutenus par le Fonds Vitale Vert pour la biodiversité et l'innovation : sig-ge.ch/fonds-evv

2023 © parentdesign.com

Commerce international

Multilatéralisme : un levier pour résoudre les crises

En collaboration avec la CCIG, le Forum Suisse de Politique Internationale a organisé une conférence de l'ambassadeur **Didier Chambovey**, qui a analysé le contexte de la coopération commerciale multilatérale. Interview.



De g. à dr. : Bertrand Louis, président du Forum Suisse de Politique Internationale ; Didier Chambovey, représentant de la Suisse auprès de l'OMC, et Vincent Subilia, directeur général de la CCIG.

« Depuis 2008, l'Organisation Mondiale du Commerce connaît des blocages sur ses dossiers en raison de rivalités politiques et systémiques », a reconnu d'emblée l'ambassadeur **Didier Chambovey**, représentant de la Suisse auprès de l'OMC. Les conflits géopolitiques actuels, qui restreignent les échanges et accroît l'interventionnisme, n'arrangent pas la situation.

Commençons par la politique. L'organisation souffre d'un manque de leadership de la part des puissances commerciales, dont le rôle est déterminant pour parvenir à des résultats ambitieux. L'expresident républicain Donald Trump a imposé des droits de douane additionnels sur une vaste panoplie de produits, surtout chinois. Cette poussée protectionniste a provoqué une réplique du même acabit de la part de certains pays s'estimant lésés, dont la Chine. Son successeur, le démocrate Joe Biden, a lui aussi marqué de frilosité les échanges internationaux.

« L'HYPERGLOBALISATION A CRÉÉ DES DÉPENDANCES ET DES VULNÉRABILITÉS DONT LES ENTREPRISES ET LES ETATS CHERCHENT À S'AFFRANCHIR. »

Les droits de douane punitifs ou les subventionnements massifs affectent, entre autres, l'acier, l'alumi-

nium, le secteur automobile, les batteries électriques et les micro-processeurs. L'hyperglobalisation qui s'est déployée à partir des années 1990 a créé des dépendances et des vulnérabilités dont les entreprises et les Etats cherchent à s'affranchir. Par exemple, le fait que la Chine ait une position dominante dans les minerais critiques composant les batteries n'est pas étranger aux mesures de soutien que l'administration Biden a prises pour renforcer l'industrie de la mobilité électrique étatsunienne.

Autre question-clé : celle de la propriété intellectuelle. « On l'a vu avec les vaccins anti-Covid, il a fallu rapidement délivrer des traitements thérapeutiques agréés. Les investissements privés, stimulés par la protection des brevets, ont été cruciaux pour innover et développer de nouvelles thérapies, dont les vaccins à ARN messenger. Il est faux d'imputer à la protection de la propriété intellectuelle les problèmes d'approvisionnement du tiers-monde. La pénurie a essentiellement résulté de la thésaurisation excessive des pays riches et de la défaillance des réseaux de distribution dans les pays pauvres », a poursuivi Didier Chambovey.

Aller au-delà des blocages

En ce qui concerne les aspects systémiques de l'OMC, le principal problème est le grippage du système de règlement des différends qui n'est plus en mesure de rendre des jugements contraignants après que les USA ont bloqué le renouvellement des membres de son organe d'appel.

Un autre défi consiste à définir une approche commune de sorte que le commerce épaulé le développement durable. Hormis l'accord partiel de juin 2022 sur l'interdiction des subventions aux pires formes de surpêche, les désaccords restent profonds sur le sujet, notamment en ce qui concerne les mesures commerciales susceptibles de favo-

riser la transition énergétique. On le voit, l'édifice du commerce international ne s'est pas effondré, mais a subi de nombreux blocages.

Le multilatéralisme peut être un moyen d'apaiser un peu les crispations. Mais alors, quel rôle peut jouer un petit pays comme la Suisse dans une telle organisation ? Elle peut proposer des solutions de compromis et préparer le terrain pour des décisions communes.

« En vue de la conférence ministérielle de 2024, il y a un intérêt commun à parachever l'accord sur les subventions à la pêche, à améliorer le fonctionnement des mécanismes de l'OMC, notamment le règlement des différends, et à faire perdurer un moratoire douanier sur les transmissions électronique », a constaté celui qui a aussi présidé le Conseil général de cette organisation.

« LE MULTILATÉRALISME PEUT ÊTRE UN MOYEN D'APAIER UN PEU LES CRISPATIONS. »

Avec la crise du Covid, des mesures protectionnistes sont apparues, favorisant la régionalisation et impactant les flux commerciaux globalisés. Les chaînes de production ont été diversifiées et raccourcies. « Les entreprises ont limité les risques d'approvisionnement et constitué des stocks, alors qu'auparavant, on fonctionnait souvent en flux tendu », a complété Didier Chambovey. Cependant, les accords de libre-échange – bilatéraux ou groupés – sont restés nombreux, y compris avec les pays lointains.

Dans le même temps, l'internationalisation de la production a atteint un certain seuil de saturation. La dynamique de la mondialisation perdure donc, et le multilatéralisme, lui, peut servir de levier intéressant pour dénouer certaines crises, à condition toutefois que les principaux protagonistes soient disposés à transiger. ■

Investir dans la haute technologie au Vietnam

Le Swiss-Vietnamese Business Gateway (SVBG) a organisé, mercredi 24 mai à la CCIG, un séminaire intitulé « Đà Nẵng - Futur centre financier ».

S'exprimant à l'ouverture du séminaire, le vice-président du Comité populaire de la ville de Đà Nẵng, **Hô Ky Minh**, a souligné que cette ville avait proposé des politiques spécifiques au gouvernement du Vietnam pour créer un centre financier international de Đà Nẵng. Cet événement avait pour but de favoriser la connexion entre Đà Nẵng et la communauté des affaires, les investisseurs en Suisse et les partenaires qui envisagent d'étendre les investissements et les affaires dans le domaine de la haute technologie.

L'ambassadrice **Lê Thi Tuyêt Mai**, cheffe de la Mission permanente du Vietnam auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres organisations internationales à Genève, a mentionné les avantages de Đà

Nang, un centre économique, politique et culturel et une ville portuaire stratégique qui joue le rôle de noyau de croissance au centre du pays. C'est aussi la première destination des investisseurs. De plus, avec une orientation jusqu'en 2030 et une vision pour 2045, Đà Nẵng se développe pour devenir l'un des principaux centres socio-économiques du pays et de l'Asie du Sud-Est.

Au cours du séminaire, le dirigeant de Đà Nẵng a répondu aux questions liées aux politiques de développement, aux programmes et projets clé pour transformer la ville en centre financier principal à l'avenir. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://tinyurl.com/2sez23hz>

SOURCE : Le Courrier du Vietnam, mardi 30.05.2023

Rencontre en haut lieu



L'événement a été suivi par une rencontre de la délégation de Đà Nẵng avec le président du Conseil d'Etat **Mauro Poggia**, le directeur général de la CCIG **Vincent Subilia**, plusieurs représentants officiels de l'Etat de Genève et des associations économiques, ainsi que la représentation vietnamienne en Suisse (dont l'ambassadrice **Lê Thi Tuyêt Mai**).

Brèves du Commerce international

La SERV au coeur de deux projets

Plusieurs PME issues de différents secteurs d'activité participent au projet d'agrandissement d'une station touristique en Ouzbékistan. Certaines d'entre elles n'avaient encore jamais exporté. Une prestation de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) leur permet de le faire.

Participation suisse à un projet phare en Egypte

Le gouvernement égyptien procède à la rénovation complète de ses usines textiles. L'industrie suisse des machines textiles participe aussi au projet que la SERV soutient en octroyant une couverture complexe d'assurance-crédit à l'exportation (ACE), par son savoir-faire et en étant présente sur place lors des négociations avec les partenaires.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : <https://tinyurl.com/Assurance-Exportation>

Ces informations ont déjà paru dans la Lettre d'information du Commerce international que la CCIG diffuse une fois par mois. Inscrivez-vous aux prochaines en envoyant vos prénom, nom et raison sociale à comm@ccig.ch ou sur www.ccig.ch, au bas de la page d'accueil.

Formation

Nouvelle loi sur la protection des données : une formation, en ligne, pour sensibiliser

Créée en 1992 et désormais révisée, la loi fédérale sur la protection des données (LPD) entrera en vigueur le 1^{er} septembre prochain. Une double obligation, et non des moindres, pour les entreprises, au premier rang desquels celle de former...



À vos agendas!

Jusqu'au 1^{er} septembre, les entreprises ont l'obligation de former celles et ceux qui, parmi leur personnel, sont amenés, dans le cadre de leur travail, à collecter, traiter et/ou transmettre des données, sensibles ou pas. Après cette date, elles auront six mois pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation.

Quelle formation ?

Encore faut-il trouver une formation fiable, c'est-à-dire reconnue par la Swiss Association for Quality (SAQ). Spécialisée dans l'e-Learning, l'agence genevoise e-Skills a créé une formation en ligne en deux modules de 25 ou 40 minutes afin d'aider les entreprises dans ce travail de sensibilisation. « Nous avons

bénéficié, comme toujours, d'un expert métier, en l'occurrence Maître Philippe Fischer, avocat associé à l'Étude Oberson Abel SA à Genève, spécialiste du droit de la protection des données, et enseignant auprès du CAS Digital Finance Law à l'université de Genève », précise Annick Rivkine, fondatrice de l'agence.

Le principe

Aujourd'hui, tout le monde manipule des données, personnelles ou d'entreprise. La formation d'e-Skills aborde les fondamentaux de cette nouvelle réglementation de façon immersive et ludique. Elle couvre aussi les points à travailler : connaître non seulement la différence entre des données personnelles et des données personnelles sensibles, mais aussi leur niveau de protection, savoir les consulter et les transmettre, les acheter et les vendre, savoir réagir en cas de violation et en connaître les conséquences.

Apprendre en s'amusant

« Comme on apprend plus facilement en s'amusant, la personne en formation doit enquêter sur les raisons et les conséquences d'une fuite de données dans une entre-

prise valaisanne de raclette, explique Annick Rivkine. Le scénario permet d'aborder tous les grands thèmes de cette loi révisée et se divise en six épisodes vulgarisés », dont la formation simplifie ce qui peut paraître compliqué. Au programme, principes théoriques, exercices pratiques, c'est-à-dire interviews, et petites séquences vidéo dans lesquelles Me Fischer fournit des éclairages simples. Le fait qu'il y ait deux versions s'explique par le fait qu'on peut choisir de ne pas regarder ces séquences. Personnalisable en fonc-

tion des besoins de l'entreprise, la formation est sanctionnée par un quiz qui permet de s'assurer que les participants ont bien compris les fondamentaux, le respect des règles et l'adoption des bonnes pratiques. Elle peut être hébergée sur la plateforme de l'entreprise.

Une mise à jour nécessaire

Jamais la LPD n'avait été révisée. Il était donc primordial pour la Suisse de rattraper le temps perdu, et cela pour trois raisons : mieux protéger les données des personnes phy-

siques en Suisse, améliorer le traitement des données personnelles et se rapprocher du Règlement général sur la protection des données (RGPD), en vigueur dans l'Union européenne, afin de permettre à la Suisse d'être reconnue comme un État tiers offrant un niveau de protection suffisant. ■



■ POUR EN SAVOIR PLUS : eskills.ch

Industrie-Genève

Tous au rendez-vous de la haute précision !



Le magazine « Le Monde de Demain » propose en juin sur Léman Bleu sa 44^e émission, qui évoque la microtechnique et le

contrôle qualité en horlogerie.

Cette émission comprend une interview en plateau d'un responsable de la société Boucledor, ainsi qu'un reportage à Rubis Control, spécialiste en métrologie et tomographie, et un autre à MD Tests qui réalise du contrôle qualité pour l'horlogerie.

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir l'émission, cliquez sur <https://tinyurl.com/Lemondededemain-No44>



START YOUR INTERNATIONAL CAREER



Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



IIG.CH
in @ f

Développement durable

Dix ans d'échanges autour d'une économie vertueuse



De gauche à droite: Adrien Fohrer (MEF); René Longet (SIG); Sandrine Salerno (Sustainable Finance Geneva); Alexandre Epalle (DG DERI); Claire Hébert Stauss (HUG).

Organisé depuis 2013 par Meyrin, commune genevoise de 27 000 habitants, le **Meyrin Economic Forum** (MEF) est devenu l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Arc lémanique.

Le Meyrin Economic Forum a connu en dix ans huit éditions, auxquelles se sont ajoutés récemment *trois instants MEF* sous format hybride. La formule faite de conférences, ateliers, tables rondes et stands n'a que peu évolué en

dix ans, car elle répond bien aux attentes des participants, qui étaient 250 début mai dernier. La transition écologique, elle, est apparue dans un second temps. « Ce forum est né au moment où notre commune s'est dotée d'un délégué aux affaires économiques », précise d'emblée **Adrien Fohrer**, responsable du service communication et affaires économiques. « L'objectif de base était double: réunir tous les acteurs autour d'un thème et récolter plus d'informations sur les sociétés actives sur notre territoire, rappelle le maire **Laurent Tremblet**. Meyrin n'a pas envie d'être une simple caisse enregistreuse de ses entreprises contribuables ». Celles-ci sont-elles satisfaites de la démarche? « À en juger par la par-

ticipation grandissante au Forum, il faut croire que oui », ajoute le magistrat.

Neuf pôles d'excellence

L'économie meyrinoise, qui bénéficie de l'attractivité de sa zone industrielle Zimeysaver, peut se targuer d'avoir un même nombre d'emplois que d'habitants, soit 27 000. Son tissu diversifié se compose d'entreprises de toutes tailles qui se complètent, de la multinationale au petit sous-traitant spécialisé. « Désormais, on parle davantage en termes de pôles d'excellence, que l'on a classifiés de manière non exhaustive en neuf thématiques, souligne Adrien Fohrer. Meyrin veut jouer un rôle de facilitatrice dans les interactions entre entreprises et avec les administrations publiques. Dans un premier temps, nous concentrons nos efforts sur les initiatives de mutualisation en matière de mobilité ou d'énergie ».

La théorie énoncée dans le cadre du MEF se concrétise-t-elle réellement? « Oui parfaitement, se réjouit Laurent Tremblet, nous voulons montrer l'exemple quant aux thèmes échangés durant le forum. Première illustration avec l'écoquartier des Vergers qui a réussi à faire transiter ses flux d'eau chaude et froide des entreprises aux logements. Deuxième projet abouti, l'upcycling des matériaux de construction entre SIG et la maison communale de Vaudagne ». Chargé des affaires économiques, **Denis Waechter** cite

une autre réalisation: la Coopérative meyrinoise de transition écologique (COMETE). Initiée en 2018 et concrétisée en janvier dernier, elle vise une transition vers l'économie verte tout en développant l'économie locale. L'intention est d'y réunir les porteurs de projets, les PME, les associations et les services publics. Notons encore que Meyrin souhaite y expérimenter localement le concept d'un revenu de transition écologique (RTE), tel que développé par Sophie Swaton et la Fondation Zoein.

Améliorer les conditions cadre

L'édition 2023 du MEF a gravité autour du thème « Transitions et ressources: l'équation impossible? ». Lors de plusieurs tables rondes, il aura autant été question d'intelligence artificielle, de rétention des talents que de numérisation de l'économie. L'un des séminaires a pointé les différences de valeurs intergénérationnelles dans le monde professionnel. Un autre a décrit les solutions de mutualisation des ressources développées sur le pôle industriel The Hive entre Hewlett Packard Entreprises (HPE) et Liaisons Électroniques-Mécaniques (LEM). Si l'écosystème actuel laisse transparaître certaines fragilités, il met aussi au jour, et c'est là tout l'enjeu des discussions, de réelles pistes d'amélioration des conditions cadre. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS: <https://www.meyrin.ch/fr/mef>

Vous êtes propriétaire immobilier ?

Soutien pour le nouveau règlement relatif à l'abaissement de l'IDC et la substitution de fossile



Diminuer votre facture énergétique grâce aux économies d'énergie



Réduire vos coûts de rénovation grâce aux subventions



Diminuer vos impôts, travaux déductibles dans l'année de facturation

5

Bonnes raisons de vous lancer !



Augmenter la valeur de votre bien

NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Améliorer votre confort de vie et la qualité de l'environnement

Déposez votre dossier avant le 31.12.23 et avant le démarrage des travaux sur www.ge-energie.ch GE-environnement 022 546 76 00



Le Programme Bâtiments




RESSOURCES HUMAINES

De nouvelles têtes à la CCIG !

Ces deux derniers mois, le département Communication a eu le plaisir d'accueillir deux forces vives.



Pierre Giamarchi est depuis fin avril le nouveau secrétaire de rédaction à temps partiel. Il remplace Fabienne Delachaux qui prendra une retraite anticipée bien méritée fin juin, après quinze ans de bons et loyaux services. Concepteur-rédacteur, homme d'idées et de mots, Pierre est chargé de la « fabrication » du CCIGinfo et du rapport annuel de la Chambre. Il s'appuie sur une expérience de plus de 30 ans dans la communication, avec un parcours classique de rédacteur senior, puis de directeur de création chez Saatchi&Saatchi Suisse, et enfin de concepteur-rédacteur indépendant.



Natalia Gorbachenko a rejoint l'équipe de communication mi-mai pour deux mois dans le cadre de la 13^e édition du Congrès mondial des chambres de commerce. Elle a travaillé en qualité de directrice commerciale senior pour SGS Ukraine avant de fonder Event & SMM Planner à Odessa. Natalia bénéficie ainsi de la volonté de la CCIG de s'ouvrir à l'embauche de forces vives ukrainiennes, d'une part pour soutenir leur intégration sur le marché du travail local, et d'autre part pour doter la Suisse en général, et Genève en particulier, d'un réservoir de talents.

Partenaire

Nespresso : de la responsabilité sociale d'une entreprise au plaisir d'un café de haute qualité



Approvisionnement en café durable

En plus d'avoir révolutionné la consommation du café à domicile, l'entreprise suisse a toujours eu pour objectif de proposer une tasse de café qui ait un impact positif pour la planète et les communautés. Ainsi, Nespresso a placé la durabilité au cœur de son modèle d'entreprise dès sa création en 1986. Depuis 2003, le Programme AAA pour une Qualité Durable garantit la culture d'un café de haute qualité tout en assurant la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des caféiculteurs. Dès lors, la notion de durabilité comprend des normes non seulement environnementales, mais également sociales. La marque travaille directement avec plus de 140 000 caféiculteurs dans 18 pays et plus de 490 agronomes spécialisés les aident à améliorer la qualité de leur café et la productivité de leurs exploitations grâce à des pratiques agricoles intelligentes et durables.

Engagement en faveur de l'économie circulaire

Outre son engagement en faveur de la culture durable du café, Nespresso s'investit depuis plus de 30 ans dans l'économie circulaire. En 1991, en collaboration avec le Groupe Barel, l'entreprise a développé un système de recyclage qui a permis pour la première fois de séparer l'aluminium du marc de café et ainsi de réutiliser chaque matériau. Pour recycler facilement leurs capsules usagées en aluminium, les consommateurs disposent de plus de 3700 points de collecte en Suisse ainsi que du service gratuit « Recycling at Home ». Quant aux entreprises, elles dispo-

sent également d'un service de collecte gratuit « Recycling at Office ».

En collaborant avec de prestigieuses marques telles que Caran d'Ache, Victorinox, Zèta et plus récemment Hublot, Nespresso a su démontrer que, grâce au recyclage, il est possible de créer de nouveaux produits à partir de capsules usagées en aluminium. Ainsi, le marc de café ou l'aluminium d'une capsule peuvent devenir un stylo, un couteau suisse, une paire de baskets ou une montre de luxe.

Une marque suisse, un service direct et personnalisé

Nespresso, c'est l'histoire d'un succès 100 % suisse. Toutes les capsules Nespresso commercialisées dans le monde sont fabriquées en Suisse, au sein des centres de production d'Orbe, d'Avenches et de Romont. La torréfaction, l'assemblage et le conditionnement, la conception de tous les produits ainsi que les activités de recherche et de développement sont également confiées à des experts en Suisse.

Outre la haute qualité de ses cafés, le succès de Nespresso repose également sur la relation directe et personnalisée avec sa clientèle. Qu'il s'agisse de clients privés ou professionnels, l'entreprise met tout en œuvre pour garantir une expérience de marque unique.

Nespresso Professional : des solutions pour tous les besoins

Les exigences en matière de machines à café varient fortement en fonction de la taille d'une entreprise et de la fréquence d'utilisation des appareils. Nespresso

Boire un café est un plaisir quotidien. Les pauses-café au travail contribuent à créer un espace de rencontre et de créativité, participant ainsi à la satisfaction des collaborateurs. Les entreprises et leurs employés accordent autant d'importance à la durabilité qu'à l'aspect social du café. Mais qu'en est-il de l'écobilan ? La durabilité d'une tasse de café dépend de l'ensemble de son cycle de vie. Une étude menée en 2019 par le cabinet de conseil en environnement Quantis montre que le système de café Nespresso Original a une empreinte carbone 30 % inférieure à celle des machines à grains automatiques. Cette même étude identifie ainsi deux phases qui représentent la majeure partie de l'empreinte carbone : l'approvisionnement en café vert ainsi que la phase d'utilisation et la préparation à la maison.

Professional propose donc une gamme de machines à café professionnelles conçues pour être simples, intuitives et flexibles, mais aussi pour répondre à différents

besoins. Dans le canton de Genève, grâce à une équipe dédiée, Nespresso Professional est au plus proche de ses clients afin de leur garantir des pauses-café inspirantes

au quotidien à travers un assortiment café des plus variés. ■

■ À DÉCOUVRIR SUR :

www.nespresso.com/pro/ch

Exportations, importations : comment sécuriser les opérations ?

La vente de marchandises ou de services hors de Suisse s'avère par nature complexe et soumise à certains aléas qu'il convient d'anticiper. Des solutions existent qui visent à sécuriser les transactions des entreprises opérant à l'international.

Choisir la bonne structure transactionnelle

Pour une entreprise active à l'international, il est essentiel de connaître les différentes possibilités de protection et de facilitation des flux de marchandises et de paiements. Se faire conseiller par un professionnel expérimenté permet d'identifier la solution la mieux adaptée parmi les instruments dédiés : crédits ou encaissements documentaires, garanties bancaires, opérations de change à terme, voire solutions d'assurances. C'est à la suite de l'analyse des contreparties commerciales et bancaires, des risques inhérents aux pays concernés ainsi que de la structure transactionnelle que les spécialistes de la Banque Cantonale de Genève accompagnent les entreprises en identifiant l'instrument financier adéquat parmi l'offre de solutions regroupées sous le label IMEXBANKING by BCGE.

Réseau international : un atout

Experte depuis plus de 20 ans dans le domaine du commerce extérieur, la BCGE met son expérience des marchés étrangers et sa connaissance des différents secteurs d'activités au service des sociétés exportatrices et importatrices. Elle s'appuie sur un réseau très dense de partenaires constitué de 400 établissements bancaires présents dans 50 pays qui font l'objet d'une évaluation permanente et avec lesquels les contacts sont réguliers. Cette stratégie offre aux opérateurs industriels et commerciaux une meilleure maîtrise des risques.



Quels sont les critères décisifs à la réussite des opérations ?

Flexibilité et agilité sont nécessaires. La rapidité de la réponse, dans la confirmation de lettres de crédit par exemple, constitue un atout de poids dans un domaine d'activité caractérisé par la maîtrise du risque et l'urgence. Pour parvenir à cet objectif, la banque propose aux entreprises un traitement individualisé basé sur un lien direct avec leur chargé de relation.

Grâce aux solutions IMEXBANKING by BCGE, les entrepreneurs bénéficient d'une sécurisation des paiements et des livraisons de marchandises dans un environnement international

complexe, au travers de solutions adaptées aux marchés ciblés et aux spécificités de chaque secteur d'activité. Les dirigeants d'entreprises peuvent ainsi se concentrer sur leur cœur de métier et leur expansion internationale.

Plus d'informations ?

bcge.ch/fr/imexbking

imexbking@bcge.ch

058 211 21 00

Lundi-vendredi 7h30 - 19h30

Samedi 9h00 - 16h00

Dimanche 9h00 - 13h00



Aux côtés des entrepreneurs

Agenda

Formations

Avec Cursus Formation



Jeudi 6 juillet 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Tout l'enjeu est de bien communiquer



Lundi 4 et vendredi 29 septembre 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Gestion du temps pour managers



Ces deux formations font partie du « Cycle Management » proposé par Cursus Formation en collaboration avec la CCIG. Le cursus complet permet de développer ses compétences en management et en leadership.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

Réseautage

Mardi 5 septembre 2023 de 18 h à 22 h 30
Village du Soir, route des Jeunes 24, Lancy



La Rentrée des Réseauteurs



Cet événement annuel a pour objectif de réunir les membres et invités de différents réseaux d'entrepreneurs et de leur faire (re)découvrir les formules de réseautage proposées dans la région.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

13th
WORLD
CHAMBERS
CONGRESS

GENEVA2023

SWITZERLAND, 21-23 JUNE

icc | ICC | ICC

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire...

Les inscriptions sont encore possibles pour assister au Congrès mondial des chambres de commerce ! Afin de favoriser la participation **des entités basées en Suisse**, leurs collaborateurs ont la possibilité d'acheter un **pass journalier** qui donnera accès aux sessions plénières, à l'espace d'exposition ainsi qu'à certains événements exclusifs. Pour ce faire, il suffit de sélectionner le pays « Suisse » au moment de l'inscription pour que l'option « **Day pass** » apparaisse.



Inscrivez-vous!

<https://13wcc.iccwbo.org/registration/>

Formations

Avec Form-Inter

Mardi 26 septembre 2023 de 9 h à 17 h - CCIG

Les principaux modes de paiement dans le commerce international



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :

Elsa Floret

Rédaction :

Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Pierre Giamarchi, Nicolas Grangier

Publicité :

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations : publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



Imprimé en suisse

EDITEUR

OR

ARGENT

BRONZE

PARTENAIRES

SKY NIGHT

Russell Bedford
taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

m3 IMMOBILIER

devillard

CGN

swisscom

m sc

SWISS

Allianz

Protectas

PORTS FRANCE

BCGE

groupe mutuel

GONET
BANQUIERS 1845

SWISS RISK CARE

SOFTFINANCE

BeVisible

MEDIA ONE

NESPRESSO

TRAVEL

FLORIMONT

Vitol

JTI

MIGROS GENEVE

SIG

integral

DURABILITÉ

SUCAFINA

INTERNATIONAL

P&G

ENTREPOSAGE

HARSCH

HOSPITALITÉ

Hilton

JURIDIQUE

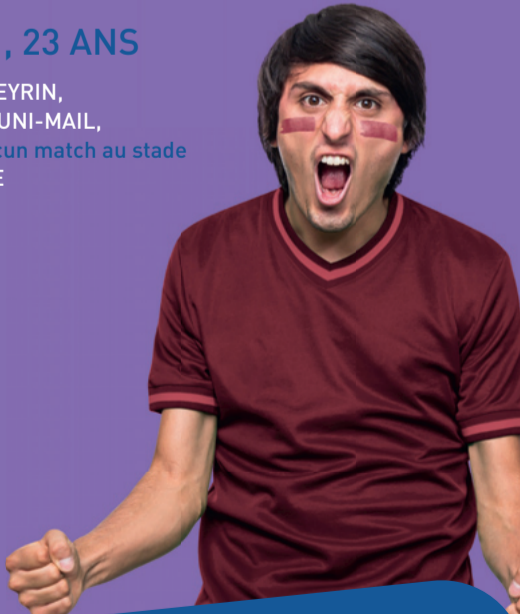
EVERSHEDS SUTHERLAND

DÉMÉNAGEMENT

SALESTRAFIC

BURIM, 23 ANS

habite à MEYRIN,
étudiant à UNI-MAIL,
ne rate aucun match au stade
de GENÈVE



Pour ses études comme ses loisirs,
il prend le **tram** pour **CHF 1.10/jour***

WILLIAM, 51 ANS

vit à SORAL,
électricien aux ACACIAS,
DJ la nuit à PLAINPALAIS



Pour son travail comme ses loisirs,
il prend le **bus** pour **CHF 1.37/jour***

MIMI, 72 ANS

vit à CHAMPEL,
bénévole à MALAGNOU,
fait du karaoké aux PÂQUIS



Pour sa retraite active comme ses loisirs,
elle prend le **bateau** pour **CHF 1.10/jour***

*ABONNEMENTS ANNUELS JEUNE & SENIOR À CHF 400.- / ADULTE À CHF 500.-

unireso.com

unireso

stpg

SBB CFF FFS

